

## **Progression de l'extension du réseau à fibre optique à Genève**

**Swisscom et les Services Industriels de Genève (SIG) se sont entendus sur la poursuite du projet commun d'extension du réseau à fibre optique genevois. A cet égard, des points importants du contrat de coopération ont été renégociés ces derniers mois. Il a en effet été nécessaire de supprimer et d'adapter certaines clauses en raison de la décision négative rendue par la Commission de la concurrence (ComCo) sur la coopération dans le domaine de la fibre optique. L'extension du réseau à fibre optique dans la ville de Genève et son agglomération<sup>1</sup> peut se poursuivre sans retard.**

Le compromis trouvé par les deux partenaires contractuels a permis de procéder dans les plus brefs délais à des modifications importantes du contrat. La protection des investissements a été entièrement supprimée. SIG et Swisscom proposent toutes deux la fibre noire, dite passive (couche 1), répondant ainsi à l'une des exigences principales de la ComCo. Dans le même temps, le mécanisme des paiements compensatoires a été précisé.

Swisscom et SIG sont satisfaits de l'accord, car l'extension va maintenant pouvoir être poursuivie rapidement, avec des risques entrepreneuriaux supportables. Swisscom prendra en charge environ 60% des investissements nécessaires pour l'extension du réseau à fibre optique de la ville de Genève et son agglomération, SIG le reste. Chaque partie disposera de l'accès aux fibres nécessaires sur l'ensemble du périmètre réalisé.

Les deux partenaires se fixent un horizon de trois à quatre ans pour raccorder la majorité des ménages et des entreprises des communes concernées. Aujourd'hui déjà, presque toute la ville de Genève a été raccordée et des milliers de clients privés et commerciaux bénéficient de services de téléphonie, de l'Internet à très haut débit et de la télévision en qualité HD grâce au nouveau raccordement à fibre optique.

Swisscom a déjà convenu d'adaptations contractuelles similaires pour Bâle, Berne, Fribourg, Lucerne, Lausanne et Zurich. Ces modifications se sont avérées nécessaires suite au rapport final du Secrétariat



## Communiqué de presse

de la ComCo de septembre 2011 qui a remis en question des éléments importants du modèle de coopération. Grâce à cette entente entre Swisscom et SIG, tous les contrats initialement concernés par la décision de la ComCo ont été re-négociés.

En Suisse, une habitation ou un commerce est raccordé(e) au réseau à fibre optique toutes les deux minutes environ. Swisscom investit cette année 1,7 milliards dans l'infrastructure en Suisse, soit environ 400 millions de plus qu'en 2010. Jusqu'au mois de juin 2012, Swisscom et ses partenaires de coopération avaient déjà raccordé env. 420 000 habitations et commerces jusque dans les caves des bâtiments. D'ici 2015, le nombre de foyers raccordés au réseau devrait atteindre le million, soit un tiers de tous les foyers suisses. Le taux de foyers raccordés actuellement est d'environ 10 %.

Berne/Genève, 31 août 2012

<sup>1</sup> L'agglomération représente les communes de Carouge, Chêne-Bourg, Chêne-Bougeries, Grand-Saconnex, Lancy, Onex, Vernier, Thônex et Meyrin.